

BARZUN

Bulletin d'informations JANVIER 2026

n°60

SOMMAIRE

Informations municipales
Elections municipales 2026

Informations barzunaises :

- recyclage des mobiles
- 11 novembre
- CCAS
- Bibliothèque
- CMJ
- Page des écoliers

Echo des associations :

- Le Carambo
- Comité des fêtes
- L' EBHB
- La Bulle

FLYER

- Calendrier
- SGLB

(information sur la
protection des rivières)



Chères Barzunaises, chers Barzunais,

Alors que cette année s'achève et que se profile déjà 2026, je souhaite partager avec vous une décision importante : je ne serai pas candidat lors des prochaines élections municipales.

C'est une décision longuement mûrie, empreinte de sérénité et de gratitude. Après dix-huit années d'engagement au sein de l'équipe municipale - d'abord comme conseiller, puis comme premier adjoint, et enfin comme maire - il est temps pour moi de passer le relais.

Durant toutes ces années, j'ai eu la chance de vivre une aventure humaine et collective exceptionnelle. La passion de servir, la volonté d'agir pour le bien commun et l'amour de notre village m'ont toujours guidé. Chaque projet, chaque rencontre, chaque moment partagé avec vous ont renforcé cette conviction : Barzun est un village qui mérite qu'on s'y investisse pleinement.

Ce dernier bulletin communal retrace les principales actions engagées et menées au cours du second semestre 2025. Il témoigne du dynamisme de notre commune, du travail de l'équipe municipale et du soutien constant des habitants, des associations et des acteurs locaux.

Je suis fier du chemin parcouru, fier du travail accompli avec des équipes engagées et dévouées, et profondément reconnaissant envers vous tous pour la confiance que vous m'avez témoignée. Arrivé à Barzun il y a bientôt quarante ans, j'y ai trouvé bien plus qu'un lieu de vie : une véritable communauté, chaleureuse et solidaire, à laquelle je resterai toujours profondément attaché.

Je souhaite à la future équipe municipale de poursuivre cette belle dynamique au service de notre commune. Barzun mérite de l'engagement, de la conviction et de la bienveillance ; je sais qu'elle saura continuer à en bénéficier.

À l'aube de cette nouvelle année, je forme pour chacune et chacun d'entre vous des vœux sincères de bonheur, de santé et de réussite. Que 2026 soit pour vous et vos proches une année lumineuse, porteuse de beaux projets et de moments partagés.

Avec toute mon amitié et ma reconnaissance,
René MILLET , Maire de Barzun

INFORMATIONS MUNICIPALES

Création de 2 postes d'agent recenseurs :

L'organisation des opérations de recensement est confiée aux communes.

Le Conseil Municipal décide donc la création de deux emplois non permanents à temps non complet d'agent recenseur du 20 décembre 2025 au 15 février 2026. Cet emploi sera doté d'une rémunération forfaitaire de 630€ brut.

Modification des statuts du Syndicat Eau et Assainissement Béarn Bigorre :

Une nouvelle commune, Lahitte-Toupière, va adhérer au SEABB à compter du 01/01/2026.

Cette délibération a été approuvée par le Conseil Municipal.

Indemnité de gardiennage Église 2025 :

L'indemnité de gardiennage a été versée à Monsieur l'Abbé Alexandre Méré et s'élève à 126,91€ brut, comme défini par la circulaire du Ministère de l'Intérieur. Cette somme était prévue dans le budget primitif de l'année.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES NORD-EST BÉARN (CCNEB)

Autorisations Droits du Sol :

Suite à la fin de la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, la CCNEBB a mis en place un service d'aide à l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (service ADS).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'instruction des Autorisations du Droit des Sols s'effectue par voie dématérialisée. Afin de le rendre plus efficient, il a été décidé de modifier les procédures de traitement des autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme opérationnel, permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable) dont l'objet principal est d'établir les demandes de pièces complémentaires par le service ADS, après information et accord de la commune.

La fibre 64 – avenant Bouclier Cyber 64 :

Déployé depuis janvier 2023, le dispositif « Bouclier Cyber 64 » a démontré son utilité en ayant permis à 335 communes et 6 communautés de communes des Pyrénées-Atlantiques de bénéficier de services et outils de cybersécurité française et européenne tels que antispam, antivirus de dernière génération, gestionnaire de mots de passe, sauvegarde des données sécurisées dans un cloud.

A ce jour, aucun bénéficiaire n'a été victime d'une cyberattaque. Toutefois les risques demeurent et les menaces ne cessent de croître. La nécessité d'accompagnement des collectivités s'impose. Cofinancé par l'ANSSI à hauteur de 70% et à 30% par la Fibre 64 pour une durée de 3 ans, le bouclier Cyber 64 prendra fin le 31 décembre 2025.

Considérant la volonté du Syndicat Mixte de maintenir un niveau élevé de sécurité informatique, il est proposé de prolonger le dispositif pour 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028 et de l'étendre aux PC des écoles publiques gérées par les communes.

Pour les bénéficiaires actuels du dispositif, comme Barzun, les modalités de financement restent inchangées avec une prise en charge à 100% et un reste à charge à zéro à périmètre constant, avec les mêmes outils proposés (antispam...). Toute demande supplémentaire (licence en plus ou augmentation de l'espace de stockage) sera soumise à devis via la centrale d'achats de la Fibre 64 à des conditions tarifaires négociées.

TRAVAUX

Travaux SEABB :

Des travaux concernant le renouvellement des réseaux Eau et Assainissement ont lieu sur la Rue du Cami Bieilh. Ils sont actuellement du côté du lotissement et traverseront le terrain derrière pour rejoindre la rue de l'Aussère. Pour des raisons de sécurité, la circulation est règlementée mais l'accès des riverains reste possible et le ramassage des ordures ménagères est réorganisé suivant les zones. Date prévisionnelle de fin des travaux : fin février.

Signature convention ENEDIS :

Une convention de mise à disposition pour l'implantation de deux lignes électriques souterraines sur les parcelles cadastrées section ZE numéros 148 et 235 (ancienne décharge rue du Poublan) a été signée ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

ÉCOLE

Renouvellement de la convention de livraison de repas à la cantine de Livron :

Une délibération avait été prise pour 3 ans le 10 septembre 2024 entre la Commune et le RPI de l'Oussère et du Lourou et est révisable chaque année. Dans la mesure où rien n'a vraiment évolué, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le montant de la prestation pour l'année scolaire 2025-2026.

Convention fourniture de repas à la cantine pour l'année 2026 :

Une convention tripartite a été passée entre le Département, le collège de Pontacq et Barzun ; elle fixe le prix du repas à 3,65€ pour les élèves (+0,05€) et 4,80€ pour les adultes (+0,10€).

Tarifs cantine 2026 :

Pour information, le coût du repas pris à la cantine durant l'année 2025 s'élève à 6,33€ pour la Commune. 7200 repas ont été servis en 2025.

Le tarif facturé aux familles est de 4,00€ et le reste à charge pour la Commune est de 16 564,66€. A compter du 1^{er} janvier 2026, le tarif de la cantine sera de 4,10€ par enfant de Barzun, 4,10€ pour le personnel communal et 6,00€ pour les enfants hors de la commune.

Tarifs garderie 2026 :

Le prix de revient moyen de l'année 2025 s'est élevé à 2,38€ par jour par enfant. Le reste à charge pour la commune s'élève à 2 388,94€.

Vu l'augmentation des charges fixes, principalement liée à la masse salariale, les nouveaux tarifs applicables au 1^{er} janvier sont les suivants (pour les enfants de Barzun) :

1,20€ le matin ; 2,30€ de 16h à 18h ; 1,10€ de 18h à 18h30 avec des plafonds de facturation à 42€ par mois et par enfant ou 39€ par mois et par enfant pour les familles d'au moins 2 enfants inscrits aux services périscolaires.

Remboursement des frais de clôture entre la cantine et la propriété de Mmes Cognard et Hubert :

Madame Hubert a réalisé les travaux concernant la mise en place de la clôture (environ 70 heures) et a acheté tout le matériel pour un montant de 403,69€.

Le Conseil Municipal décide de prendre une part des frais en remboursant 300€ à Mesdames Cognard et Hubert, au vu du temps passé et des factures réglées pour cette clôture entre la cantine et leur propriété.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est obligatoire mais c'est une démarche volontaire.

Les élections municipales et communautaires auront lieu les **15 et 22 mars 2026**. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en mairie ou en consulat.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie ou, si vous résidez à l'étranger, au consulat. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

N.B. : Si vous déménagez après la date limite d'inscription pour l'une des raisons suivantes, vous pouvez vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus si :

- vous êtes agent public muté ou admis à faire valoir vos droits à la retraite après la clôture des inscriptions ou membre de la famille d'un agent public concerné ;
- vous êtes un militaire ;
- vous déménagez pour un motif professionnel ou êtes membre de la famille d'une personne déménageant pour motif professionnel.

De la même manière, si vous atteignez l'âge de 18 ans après la clôture des délais d'inscription ou que vous devenez Français par naturalisation après la clôture des délais d'inscription et que vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales, vous pouvez aussi vous inscrire jusqu'au **jeudi 5 mars 2026 inclus**.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de :
 - posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
 - être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
 - jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune au titre de :
 - son domicile principal ;
 - sa qualité de contribuable ;
 - sa qualité de gérant de société

Plus d'informations sur le site <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

RADIATION DES LISTES ÉLECTORALES

Lors de votre départ de la commune, vous devez vous inscrire sur votre nouvelle commune afin d'être radié d'office de Barzun. Chaque année, la commission communale des élections se réunit et une mise à jour de la liste électorale est faite. Un courrier vous informant que vous allez être radié de la liste électorale est envoyé à l'adresse du domicile de Barzun ou à votre nouvelle adresse, si vous l'avez donnée à la Mairie. Si le courrier revient « n'habite pas à l'adresse indiquée » ou si aucune réponse ne nous est faite, la Mairie vous radie définitivement de la liste électorale. Vous ne serez alors inscrit sur aucune liste et ne pourrez alors pas voter.

MODIFICATION DU MODE DE SCRUTIN ET DU MODE DE VOTE

Dès mars 2026, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin **de liste paritaire** dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Jusqu'ici, les petites communes élaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. Ce système ne permettait pas d'assurer la parité entre les femmes et les hommes.

De nouvelles règles :

Dès 2026, le scrutin se fait par **liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage** : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes.

Pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue : les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir, un assouplissement réservé aux communes de moins de 1 000 habitants.



Un bulletin rayé ou modifié sera considéré comme nul.

INFORMATIONS BARZUNAISES

RECYCLAGE DES MOBILES USAGÉS 2025



L'Association des Maires du 64 s'est engagée aux côtés d'Orange dans une démarche solidaire de collecte et recyclage des mobiles usagés dans une volonté partagée de promouvoir les pratiques écoresponsables et solidaires au sein des collectivités du département.

Pour déterminer les gagnants, les calculs sont établis en fonction du poids de mobiles collectés et au prorata du nombre d'habitants de chaque commune. Cette année, Barzun est arrivée **3^{ème}** derrière Gelos et Géronce et **a gagné un arbre**.

Opération reconduite en 2026 : Venez relever le challenge 2026 en apportant vos téléphones usagés à la mairie jusqu'en octobre afin d'en collecter le plus grand nombre possible !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : DEUX ANCIENS COMBATTANTS DÉCORÉS



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée sous un beau soleil, en présence du maire René Millet et de plusieurs membres du Conseil Municipal. Le Maire a donné lecture de la lettre de la Ministre des Armées tandis que les membres du CMJ ont lu le nom des Barzunais morts pour la France. Après le dépôt de gerbe effectué par le Maire et le Maire du CMJ, les enfants de l'école ont entonné "La Marseillaise" guidés par la directrice de l'école Catherine Garcès accompagnée des enseignantes.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise d'une médaille et du diplôme correspondant à deux anciens combattants et porte-drapeaux, Jean-Paul Mieussens et André Souberbielle-Grada, médaille décernée par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.



CCAS : REPAS DES AÎNÉS

Ce moment attendu par beaucoup de personnes de plus de 60 ans, s'est déroulé dans la salle polyvalente, autour d'une poule au pot préparée par le traiteur "Au Bon Accueil".



Les deux doyens du village, Michèle Sabatté 107 ans et Raymond Daret 93 ans, étaient présents et ont reçu un petit cadeau par le Monsieur Maire ainsi que les deux plus jeunes nouveaux soixantenaires (Marie-Anne Trivério et Didier Carrère). Le repas a été ponctué de chants et de tours de magie très appréciés par tous.

En cette fin d'année, chaque aîné de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas des seniors a reçu un coffret de gourmandises. Cette attention a été offerte par la Mairie, le CCAS et l'association La Bulle, qui a également souhaité soutenir nos aînés par un don de 400 €.



BIBLIOTHÈQUE

Lors des journées du patrimoine en lien avec la bibliothèque de Barzun et le CAUE de Pau, Vanessa Cabresin a présenté un atelier sur les maisons béarnaises dans 2 classes de l'école. Chaque enfant a ensuite construit sa maquette de maison béarnaise.



À la rencontre d'un auteur le dimanche 22 février à 18h à la bibliothèque

Les bénévoles de la Bibliothèque vous invitent à une conférence-rencontre d'auteur à la bibliothèque de Barzun, le 22 février à 18h, autour du livre « La chélidoine, des plantes, des femmes et des hommes en Gascogne et ailleurs » de Jacolet Abadie.

Il s'agit d'un livre sur l'histoire des plantes et leurs liens avec les femmes et les hommes de Gascogne (et d'ailleurs). L'auteur, Jacolet Abadie, est aveugle et s'est fait aider dans la rédaction du livre par plusieurs co-auteurs, tous membres du Conservatoire des légumes anciens du Béarn (potager et verger pédagogique à Assat). Il s'agit donc d'un ouvrage documentaire, qui mêle l'histoire des plantes et l'histoire locale, des dictons et des légendes, du français et de l'occitan.

Pour cette présentation, ce seront des co-auteurs qui seront présents (car l'auteur principal habite à Oloron et les déplacements ne sont pas faciles pour lui).

Une courte conférence sur l'histoire des légumes pourra introduire la présentation du livre, qui se ferait sous la forme d'un échange.

Voici ci-dessous le lien de présentation du livre :

<https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-des-legumes-anciens-du-bearn/evenements/la-chelidoine-2024>

Dans le cadre de cette rencontre, la CCNEB achèterait un livre pour la bibliothèque.

CMJ : PLANTATION D'ARBRES

La Commission Embellissement et le CMJ se sont associés pour planter un mûrier platane dans la zone herbeuse de l'école afin de pouvoir profiter de son ombre cet été. Tout le monde a participé : les membres du CMJ, Monsieur le maire, un adjoint et les employés communaux.

Deux autres arbres ont été plantés : un savonnier dans le parc de jeux et un érable derrière la cantine-garderie.



CMJ : LES JEUNES ÉLUS S'ENGAGENT



Le 13 octobre 2025, les élèves de l'école ont élu les membres du Conseil Municipal des Jeunes :

Sasha Torruella maire,
Alexine Bernasqué 1er adjointe,
Agathe Bourdeu 2eme adjointe,
Timoté Bolognese, Matéo Gammaitoni et Laura Braquessac, les conseillers.



Depuis leur élection, les jeunes élus ont réalisé plusieurs actions. Ils ont participé avec sérieux à la cérémonie du 11 novembre et ont proposé une collecte pour la Banque Alimentaire.

Grâce à la participation de tous, 60 Kg de denrées alimentaires ont été récoltés.

Les jeunes conseillers sont aussi allés aider sur le site de la Banque Alimentaire à Billère.

Cette action montre qu'il est important d'aider les autres et de s'engager ensemble.

DES PROJETS :

Les membres du CMJ aimeraient proposer un nom pour l'école de Barzun et un évènement multi générationnel.

Une rentrée scolaire sous le signe du renouveau

La rentrée des classes s'est déroulée dans une ambiance sereine et enthousiaste au sein de notre école. Cette année, 60 élèves sont répartis sur trois classes, permettant ainsi un meilleur accompagnement des enfants dans leurs apprentissages et leur épanouissement.

Cette rentrée est également marquée par l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Marion, dans la classe de maternelle, que nous sommes heureuses d'accueillir au sein de l'équipe pédagogique.

Le 6 novembre 2025, journée nationale consacrée au harcèlement : des ateliers pour sensibiliser les élèves au respect et au vivre-ensemble et pour dire NON !



Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire, des ateliers de sensibilisation ont été mis en place au sein des trois classes de l'école. Ces temps d'échange et d'apprentissage ont permis aux élèves de réfléchir ensemble aux notions de respect, d'entraide et de bienveillance.

À travers différentes activités – écriture d'une chanson, réalisation d'une fresque éphémère, danse, écriture d'un message avec le corps et atelier philo – les élèves ont appris à comprendre l'importance d'alerter ou de demander de l'aide lorsqu'ils sont témoins ou victimes d'un comportement inapproprié.



Ces ateliers ont également mis l'accent sur le rôle de chacun dans la construction d'un climat scolaire serein, où la parole est respectée et où chaque élève se sent en sécurité.

Ce travail se poursuit dans la classe des grands : ils réalisent une affiche pour participer au concours national NAH. En voici une petite ébauche...

NOËL à l'école : un spectacle plein de créativité et d'émotion

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'école a vécu un moment magique à l'occasion du spectacle de Noël, présenté le vendredi 12 novembre.

À partir d'un conte, les enfants du groupe théâtre ont fait preuve d'une grande créativité en imaginant et en écrivant leur propre pièce de théâtre. Après plusieurs semaines de travail, de répétitions et de collaboration, ils ont fièrement présenté leur spectacle.

Le spectacle s'est poursuivi avec la participation de toutes les classes, réunies pour interpréter plusieurs chants de Noël. Ces chansons avaient pour mission d'interpeller le Père Noël afin qu'il n'oublie pas de faire une halte à l'école.

Les voix des enfants ont bel et bien été entendues ! En effet, le vendredi 19 décembre, juste avant le départ en vacances, le Père Noël a laissé une lettre à l'école pour remercier les élèves de leur magnifique spectacle et les féliciter pour leur travail et leurs efforts. Et un goûter avait aussi été préparé.

Pour clore cette journée, un après-midi tout aussi heureux attendait les élèves : une séance de cinéma à Nay, généreusement offerte par la mairie et l'APEA.

Les élèves et l'équipe éducative souhaitent à tous les Barzunais de très belles fêtes de fin d'année... et à l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

ECHO DES ASSOCIATIONS

LE CARAMBO



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 décembre 2025 au trinquet dans une ambiance chaleureuse. Les échanges se sont prolongés autour d'un apéritif dînatoire, apprécié par l'ensemble des participants.

Cette réunion a été l'occasion d'annoncer un changement au sein du bureau : Marc Cazaban a quitté ses fonctions de trésorier. Il est désormais remplacé par Julien Bernasque. Merci Marc pour ton implication et ta rigueur !

Concernant **l'entretien du trinquet**, le changement d'une ampoule ainsi que la remise en état des filets ont été réalisés gracieusement par Anthony et Florian, adhérents de l'association, avec l'aide d'une nacelle. Côté **animations sportives**, un tournoi de balle pelée ouvert à tous sera organisé le samedi 24 janvier 2026 pendant les fêtes du village, suivi d'une bodéga. Les informations et les modalités d'inscription seront communiquées ultérieurement.

Le **tournoi interne** à la mêlée se déroulera d'avril à juin, permettant à tous les adhérents de partager des moments d'échange et de convivialité. Bonne année à tous et à bientôt sur la cancha !

Le bureau



LE COMITÉ DES FÊTES

Halloween : le bal des enfants

Le 25 octobre dernier, le Comité des Fêtes a proposé une animation destinée aux enfants à l'occasion d'Halloween. La cantine scolaire, soigneusement décorée pour l'événement, a accueilli 45 petits monstres déguisés en créatures effrayantes.

Tout au long de l'après-midi, les enfants ont dansé, mangé des friandises et participé à différentes activités. Des cadeaux ont récompensé les costumes les plus réussis.

Planifiée en dehors des festivités habituelles du village, cette initiative a rencontré un franc succès. Parents, enfants et membres du Comité ont ainsi partagé un moment festif et convivial.

Les Fêtes du village : les 23, 24 et 25 janvier 2026

Cette année encore, le Comité des Fêtes a souhaité apporter de la nouveauté au programme : (renseignements et inscriptions dans le programme des fêtes distribué dans les boîtes aux lettres)

Vendredi soir : traditionnel repas dansant préparé par le traiteur Simon et animé par le podium TNT

Samedi :

- tournoi de pelote au trinquet organisé conjointement avec LE CARAMBO
- 18h : messe à l'église
- 19h : bodega conviviale au trinquet ouverte à tous, où chacun pourra partager un verre et savourer des planches de charcuterie
- 22 h : bal à la salle polyvalente animé par le podium TNT

Dimanche midi : cérémonie de dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivie d'un apéritif offert par la municipalité et le Comité des Fêtes à la salle polyvalente.

Fidèle à la tradition béarnaise, la **sérénade** aura lieu lors de la Refête en mai 2026. Cette sérénade participe au financement des fêtes du village.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des habitants pour l'accueil et le soutien qu'ils lui témoignent chaque année.



Pour cette saison 2025-2026, le nombre de licenciés à l'Entente Barzunaise Handball est une nouvelle fois en légère augmentation avec 175 licenciés. Une grosse augmentation au baby-hand où les mini-handballeurs sont 19 à venir assidûment se défouler les samedis matin avec des parents très mobilisés et impliqués qui n'hésitent pas à « mouiller le maillot » pour venir en soutien aux jeunes coachs en cas de besoin.

Le traditionnel « **Noël du baby** », organisé début décembre en présence du baby-hand de Coarrazze. L'arrivée surprise du Père Noël chargé de cadeaux a illuminé le regard des enfants ! De nouvelles recrues sont également venues gonfler l'effectif de l'école de hand qui atteint 12 enfants. Ces enfants de 3 à 8 ans sont encadrés avec bienveillance et engouement par Lilly et Sarah (jeune -18 F qui a rejoint le staff des entraîneurs cette année). Les enfants (et les parents) sont fans de leurs coachs !

L'équipe du loisir est toujours bel et bien présente malgré un effectif en légère baisse.

Cette saison, **6 équipes jeunes et 2 équipes seniors** sont engagées en championnats :

- **les -11G** font un excellent début de saison avec un effectif de presque 90% de surclassés ; la troisième phase sera difficile en promotion-honneur mais c'est une équipe très prometteuse

- **les -13F**, essentiellement des débutantes, ont connu des débuts difficiles mais elles ont bien progressé pour obtenir leurs premières victoires et évolueront en promotion pour la suite

- **les -13G** progressent de façon constante et seront en promotion-honneur pour la dernière phase ; trois joueurs sont retenus pour le prochain rassemblement de détection organisé par le Comité 64, ce qui est une belle fierté pour le club !

- **les -15F** ont obtenu des résultats encourageants et elles doivent poursuivre leurs efforts pour progresser ensemble et parvenir à se hisser à la tête de leur poule en promotion-honneur

- **les -15G** terminent 2^{ème} au classement malgré une première phase en poule haute complexe qui leur permet d'évoluer en poule honneur ; l'objectif est clair pour ce groupe soudé depuis 3 ans : atteindre les demi-finales !

- **les -18F** font un bon début de saison ; elles progressent et évolueront en honneur à la rentrée prochaine

- les **seniors filles**, qui évoluent actuellement en accession pré-région, font un très bon début de saison en étant leader de leur poule ; leur élimination en Coupe de France lors du 3^{ème} tour va leur permettre de se focaliser pleinement sur le championnat

- les **seniors garçons**, toujours en excellence régionale, ont connu un début de saison de qualité mais la période suivante a été plus compliquée ; leur remobilisation a payé puisqu'ils terminent l'année à la 2^{ème} place du classement et qu'ils se sont qualifiés pour le 4^{ème} tour de la Coupe de France.

Pour cette nouvelle saison, le club a investi dans un **nouveau panneau d'affichage et un nouveau pupitre** mais également dans une **caméra automatique**. Ce matériel permet à l'EBHB de se moderniser et démontre une véritable volonté de développement du club.

La « **soirée burgers** » organisée début décembre a eu beaucoup de succès. Un grand merci aux bénévoles qui n'ont pas chômé pour frire, cuire et dresser ces burgers faits maison !

Prochain rendez-vous le samedi **10/01/2026** pour le **32^{ème} de finale de la Coupe de France** qui opposera nos seniors garçons à ceux de Nousty. Les différents championnats reprendront quant à eux le week-end du 17-18/01/2026.

Dans l'attente de vous retrouver de plus en plus nombreux à la salle, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le comité de direction de l'EBHB



LA BULLE : UNE PREMIÈRE SAISON PÉTILLANTE, CONVIVIALE ET SOLIDAIRE !



Cette année, La Bulle, lieu associatif et solidaire de Barzun, a ouvert ses portes pour la première fois.

Ouvert tous les vendredis soirs de mi-juin à fin septembre, nous avons pu créer un lieu de convivialité, de partage et de solidarité, tout en soutenant diverses causes locales et humanitaires.

Une première saison sous le signe du lien et du local

Dès ses débuts, La Bulle a voulu être un espace vivant où habitants, producteurs, créateurs et associations se retrouvent autour de valeurs communes.



Les chiffres clés de la saison

- 450 adhérents : Un réel engouement de la part de la communauté locale et des vacanciers de passage.

- 11 partenaires locaux présents sur notre carte : nous avons privilégié les produits locaux et les collaborations avec des entreprises du coin.

Les événements marquants qui ont rythmés la saison :

- 3 soirées musicales : L'occasion de découvrir des talents locaux et de passer des moments conviviaux autour de la musique.

- 12 artisans et créateurs : Ils ont exposé leurs créations pendant la saison, offrant une belle variété de produits artisanaux.

- Soirées solidaires : Au profit des "Reines de Cœur" et de l'opération Octobre Rose, afin de promouvoir les dons d'organe, soutenir la recherche contre le cancer et la collecte de dons pour les malades. Cette soirée a permis de sensibiliser le public à ces causes importantes.

- Un marché de producteurs et créateurs : Pour clore la saison, nous avons organisé une journée festive en faisant revenir tous les producteurs et créateurs qui ont animés nos soirées.

Une solidarité concrète : les bénéfices reversés aux associations locales

Fidèle à son esprit collectif et solidaire, La Bulle a choisi de **redistribuer les bénéfices** de cette première saison à **trois associations du village** :

- Club de handball de Barzun : 10 ballons ont été achetés pour les équipes de jeunes et des équipements ont été fournis pour les 14 jeunes arbitres du club.

- Coffret gourmand de Noël pour les aînés : Une contribution a été faite pour améliorer le coffret destiné aux personnes âgées de la commune, un geste de solidarité pour égayer leurs fêtes de fin d'année.

- Projet scolaire pour l'école de Barzun : Grâce aux bénéfices, nous allons financer le projet de sortie scolaire permettant, aux 61 enfants de l'école primaire de Barzun, de partir en excursion au Pic du Midi de Bigorre, une expérience pédagogique enrichissante.

Cette première saison a été une belle réussite, non seulement en termes de fréquentation, mais aussi dans notre objectif de créer un impact positif sur la vie du village et au-delà.

Fort de ce succès, nous avons déjà des idées et des projets pour la saison 2. Cet hiver, nous allons en effet profiter de la pause pour élargir notre réseau de partenaires et préparer des événements encore plus conviviaux et solidaires pour 2026.

Nous remercions sincèrement le maire, le conseil municipal pour la mise à disposition de l'ancien presbytère et leur confiance ainsi que tous ceux qui ont contribué à ce projet, que ce soit en tant que partenaires, bénévoles ou simplement en partageant de bons moments avec nous.

Ensemble, nous avons su faire de La Bulle un espace vivant, solidaire et engagé.

Nous avons hâte de vous retrouver pour la saison 2 !
Alex, Nicolas, Christophe, Bernard, Romain et Laurent



L'APEA DE BARZUN : UNE ANNÉE RICHE EN ENGAGEMENT ET EN SOURIRES

L'Association des Parents d'Élèves et Amis (APEA) de Barzun poursuit son engagement au service des enfants de l'école et de la vie du village.

Cette année a été marquée par le **renouvellement du bureau**, apportant une nouvelle dynamique tout en conservant le même objectif : soutenir les projets scolaires et offrir aux enfants des moments de partage et de convivialité.

Le bureau se compose maintenant de Lucie DEVOS (Présidente), Brigitte FIORITO (Co-Présidente), Kévin DELABROY (Trésorier), Lucas LATOUR (Trésorier adjoint), Nathalie HOURCADE-PAGEZ (Secrétaire), Marina VARLET (Secrétaire adjoint).

Au fil des derniers mois, plusieurs **actions concrètes** ont été menées grâce à l'implication des parents bénévoles.

Parmi elles, la **vente et la livraison à domicile de sapins de Noël**, très appréciée des familles, a permis de faciliter les préparatifs de fin d'année tout en soutenant les actions de l'association. (Fonds récolté: 280,94€)

La traditionnelle **vente de chocolats** a également rencontré un franc succès, contribuant au financement des projets à destination des élèves. (Fonds récoltés : 525,01€)

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de moments chaleureux. L'APEA a tenu à **offrir l'apéritif lors de la fête de Noël**, permettant aux parents, enseignants et habitants de se retrouver autour d'un instant convivial. Les enfants, quant à eux, ont eu droit à un **goûter de Noël** composé d'une brioche, d'une sucette en chocolat, d'une briquette de jus de pommes et d'une clémentine. En complément, **chaque enfant a reçu un livre**, une attention particulièrement appréciée qui allie plaisir et éveil à la lecture.

En partenariat avec la **Mairie de Barzun**, l'APE a également permis à tous les enfants de participer à une **sortie au cinéma de Nay**, afin d'assister à la projection d'un film de Noël. Une belle parenthèse festive et culturelle, source d'émerveillement et de souvenirs partagés.

L'année à venir s'annonce tout aussi prometteuse. L'association projette notamment la **vente d'un calendrier personnalisé**, illustré par une photo des enfants de l'école.

Une **vente de plants potagers et de fleurs au printemps** est également en préparation, ainsi que d'autres événements actuellement en réflexion, toujours dans le but de soutenir les projets scolaires et d'animer la vie locale.

L'APEA de Barzun tient à adresser un **sincère merci aux parents bénévoles**, à la **Mairie**, ainsi qu'à **tous les villageois** pour leur soutien et leur générosité. Sans cette mobilisation collective, il ne serait pas possible de réaliser autant d'actions et d'offrir aux enfants de si beaux moments. Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit de solidarité et de convivialité qui caractérise notre village.

Bonne Année à tous !
Le Bureau

